



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 21 mars 2022

### **Axe Seine : création d'une nouvelle offre clé en main au service du verdissement de la flotte fluviale**

**La Communauté portuaire de Paris, la Banque des Territoires, NeoT Green Mobility et FAMAE Impact s'engagent en faveur du verdissement de la flotte fluviale de l'axe Seine en dévoilant un dispositif de portage sur-mesure à destination des armateurs souhaitant s'engager vers la remotorisation et l'hybridation électrique ou hydrogène de leurs bateaux.**

Afin d'accélérer la transition écologique du fleuve, la Banque des Territoires, NeoT Green Mobility et FAMAE Impact, en lien avec HAROPA – Port et la Communauté Portuaire de Paris, ont développé une offre de portage des batteries et des actifs nécessaires à la décarbonation des bateaux du bief parisien.

Cette démarche exceptionnelle a été rendue possible avec le soutien des acteurs publics, la Délégation Interministérielle à la Vallée de la Seine, HAROPA Port, VNF, la Région Ile-de-France et l'ensemble des services de l'Etat.

La Banque des Territoires et NeoT Green s'associent ainsi pour lancer la société Fluvial Zéro Emission (FZE), qui propose une solution de portage clé en main des actifs énergie (batteries, piles à combustible, infrastructures de charge) sous forme de location opérationnelle long terme (5-12 ans). Cette offre de service inclut une garantie de performance sur la durée de la location ainsi que la gestion de la fin de vie des actifs énergie. FZE a d'ores-et-déjà une capacité d'intervention de l'ordre de 100 millions d'euros.

La Banque des Territoires pourra par ailleurs accompagner la recherche des subventions européennes dans le cadre du programme Connecting Europe Facility pour le compte des armateurs qui y seraient éligibles<sup>1</sup>.

En complément, FAMAE Impact crée Seine Rétrofit, une société qui porte une offre de financement long terme (10 ans) portant sur la motorisation à faible émission CO2 et le refinancement des coques sous forme de location financière avec possibilité de refinancement dès la 4ème année portée, et qui propose un bridge de financement pour les subventions.

Dans le cadre d'un partenariat global incluant FZE, Seine Rétrofit et la Communauté Portuaire de Paris, l'offre de service de ces acteurs inclura également un préfinancement des études de faisabilité ainsi que l'assistance dans la recherche et l'obtention de subventions pour le compte des armateurs.

Les partenaires se sont ainsi associés pour proposer une offre globale, permettant de financer la décarbonation des bateaux parisiens, en associant une sécurisation technologique et en visant une neutralité économique, c'est-à-dire sans surcoût pour les armateurs sur une durée de 10 ans par rapport à un moteur thermique.

---

<sup>1</sup> La Caisse des Dépôts est le partenaire de mise en œuvre (*implementing partner*) des subventions allouées à la France dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (*Connecting Europe Facility*)



Le verdissement de la Seine vise ainsi la remotorisation d'une part significative des 151 bateaux navigants commerciaux sur le bief et les canaux et représente un investissement de 100 M€. Un groupe « pilote » de 12 armateurs, apportant chacun un bateau, et représentant les 6 activités navigantes s'est constitué, afin d'élaborer la méthode qui s'appliquera ensuite à l'ensemble des bateaux.

La transition énergétique des flottes de bateaux du bief parisien est un enjeu volontaire de participation au verdissement de la Seine, dont la Communauté portuaire de Paris (CPP) a pris l'initiative. En effet, bien que les zones à faibles émissions (ZFE) ne concernent pas directement la circulation sur la voie d'eau, les acteurs de l'écosystème fluvial francilien entendent contribuer aux enjeux de réduction des gaz à effet de serre en réduisant leurs émissions. Par ailleurs, ces acteurs souhaitent participer pleinement à la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 exemplaires sur le plan environnemental, dont la cérémonie d'ouverture aura lieu sur la Seine et impliquera plus de 160 bateaux.

Le lancement de ce dispositif a été célébré ce-jour à l'occasion d'un évènement dédié en présence de Pierre-Antoine Molina, préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région Ile-de-France, Pascal Sanjuan, Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, Antoine Berbain, directeur général délégué d'HAROPA Port, François Landais, Directeur adjoint du bassin de la Seine de VNF, Olivier Jamey, président de la Communauté portuaire de Paris, Richard Curnier, directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires, Philippe Ringenbach, Président de NéoT Green Mobility et Marie-Estelle Iorio, co-fondatrice de FAMAE Impact.

**Pierre-Antoine Molina, préfet, secrétaire général aux politiques publiques d'Ile-de-France :**

*« L'Etat se félicite de cette initiative qui vient compléter le dispositif d'accompagnement des armateurs vers la transition énergétique, et l'encourage vivement. Elle témoigne du volontarisme et de l'engagement de toute la communauté portuaire de Paris dans cette démarche de verdissement de la flotte à moins de deux ans et demi des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la cérémonie d'ouverture sur la Seine. »*

**Olivier Jamey, président de la Communauté portuaire de Paris :**

*« Nous sommes très fiers d'arriver à la concrétisation de cette démarche collective, unique en son genre, et qui marque l'engagement des armateurs parisiens d'être toujours à la pointe en matière d'écologie. »*

**Richard Curnier, directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires :**

*« La plateforme Fluvial Zéro Emission apporte une solution clé en main innovante au service des armateurs pour permettre le rétrofit de leurs bateaux. Par cet investissement, la Banque des Territoires contribue au verdissement de la Seine et à la transition énergétique et écologique aux côtés de partenaires stratégiques de l'Axe Seine, notamment dans la perspective des Jeux de Paris 2024. Le projet démontre la capacité d'intervention sur mesure de la Banque des Territoires au bénéfice de territoires plus durables et plus attractifs. »*

**Philippe Ringenbach, Président de NéoT Green Mobility :**

*« NéoT Green Mobility est fière d'accompagner l'écosystème fluviale français dans sa transition vers une mobilité à faible empreinte carbone. Ce dispositif ambitieux, qui s'inscrit dans la continuité des projets portés par NéoT Green Mobility depuis 2017, sera clé pour permettre à la filière d'atteindre ses objectifs en matière environnementale et jouera le rôle de catalyseur pour de projets futurs. »*

**Marie-Estelle Iorio, co-fondatrice de FAMAE Impact :**

*« A travers notre investissement dans Seine Retrofit, nous avons l'ambition de proposer une solution de financement permettant aux armateurs de répondre au défi écologique de la mobilité fluviale. »*



## Contact presse

Banque des Territoires en Ile-de-France

Justine Rablat : 06 33 16 30 44 – [justine.rablat@caissedesdepots.fr](mailto:justine.rablat@caissedesdepots.fr)

### A propos de la Communauté Portuaire de Paris

La Communauté Portuaire de Paris (CPP) est l'association qui fédère depuis 2015 les professionnels de la Seine et des canaux à Paris. Elle regroupe une grande diversité d'activités qui caractérisent les ports à Paris (restaurants, bouquinistes, cimentiers, bateaux-mouches, etc...) et s'est emparée du sujet de la transition écologique des flottes fluviales parisiennes dès 2019, par une étude sous l'égide du Délégué Interministériel au Développement de la Vallée de la Seine.

### A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des Territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les Territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

*Pour des Territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.*

### A propos de NeoT Green Mobility

Fondée en 2017, NGM est une plateforme d'investissement dédiée à faciliter la transition de ses clients vers une mobilité bas carbone grâce au soutien de ses actionnaires : la Caisse des Dépôts, EDF, 3i Group et Mirova.

L'offre de NGM vise à lever les principaux obstacles pour permettre un déploiement et une mise à l'échelle rapides de la transition vers les mobilités à faible empreinte carbone, à savoir (i) l'investissement initial en CAPEX, (ii) la complexité de l'écosystème de partenaires, (iii) les risques technologiques.

NGM propose aux collectivités locales, aux opérateurs et aux constructeurs des solutions de financement (i) sécurisées par des garanties de performance sur les batteries et une tarification fixe et prédéterminée, (ii) adaptées aux besoins du client et intégrant, si nécessaire, des services complémentaires (maintenance, assurance, ...), et (iii) bénéficiant de l'assistance technique de NGM pour optimiser les performances des solutions de mobilité et valoriser les actifs tout au long de leur vie.

### A propos de FAMA Impact

Créée en 2019, FAMA Impact est une société de gestion agréée par l'AMF et spécialisée dans des opérations de capital croissance à impact environnemental. Elle a ainsi lancé en 2020 le FPCI FAMA Impact I qui vise, à travers ses investissements, à diminuer l'intensité carbone de l'activité économique et préserver la biodiversité au service d'une transition écologique juste. Elle gère 50m€ à ce stade et finalise la levée d'un fonds de 100m€. A travers ses investissements FAMA Impact vis à respectes les critères les plus exigeants en termes d'impact environnemental : label GreenFin, « Article 9 » SFDR et respect des principes de la taxonomie européenne.